

L'ARBRE EN AFRIQUE TROPICALE

La fonction et le signe

Paul PÉLISSIER

*Président du Comité Technique de Géographie de l'O.R.S.T.O.M.
Professeur à l'Université de Paris X*

Spontané ou sélectionné, dégradé ou reconstruit, le manteau végétal qui sert de cadre aux sociétés africaines répond à toutes les nuances de la notion d'environnement. Un manteau qui doit ses matériaux au milieu naturel, ou du moins que celui-ci tolère, mais dont le dessin, l'agencement, l'utilisation, les transformations répondent aux besoins et aux moyens des sociétés en présence, à leur dynamisme démographique ou spatial, à la nature de leur organisation, au contenu de leur patrimoine culturel. Sans doute l'antinomie initiale entre activités productrices et couverture forestière spontanée, fait-elle nécessairement de l'homme un défricheur. Mais bientôt des combinaisons originales font du recru forestier le complice de la production, de l'arbre le gage de survie du champ, ailleurs un élément primordial du pâturage. C'est à l'alliance systématique enfin, faisant de l'arbre le pivot de la production et le témoin de la société qu'ont été naguère amenées les civilisations africaines les mieux enracinées à leur terroir, que sont aujourd'hui conduites les plus engagées sur les voies de l'économie internationale. Déchiffrer les termes de cette alliance et ses finalités, reconnaître les formes d'une complicité paradoxale qui fait du défricheur le protecteur de l'arbre et l'agent de son épanouissement, déceler l'enseigne ethnique ou l'empreinte d'une organisation sociale derrière la présence d'un peuplement arboré, en somme, regarder l'arbre comme l'élément primordial de l'environnement et comme le témoin de la société dont ce dernier est largement le produit, telle est l'approche proposée par les différentes contributions de ce « cahier ». Contributions fragmentaires, inégales, issues d'un échantillon très ouvert de chercheurs en Sciences humaines, qui n'ambitionnent nullement d'enrichir l'énorme savoir accumulé par les bolanistes et les forestiers : leur but commun serait largement atteint si elles en élargissaient la signification en en suggérant modestement une autre lecture.

* *

Quand elles ne sont pas méconnues, les fonctions de l'arbre dans les civilisations africaines sont généralement sous-estimées. Il serait inutile de revenir sur la première d'entre elles, la plus universelle, à savoir son rôle dans la pédogenèse, si l'Afrique tropicale n'était le théâtre de formes d'intégration de l'arbre aux systèmes de culture dont l'originalité n'a d'égale que l'efficacité. Comme partout, les systèmes de production auxquels l'espace n'est pas mesuré, font de la jachère arborée et bientôt forestière, l'agent de la régénération, de la protection et de l'enrichissement du sol. Cependant, l'évolution de l'agriculture africaine, c'est-à-dire sa sédentarisation et son intensification, ne s'est pas accompagnée de l'élimination de l'arbre, mais au contraire de son association aux cultures, de son intégration à l'espace agraire. Au point que ce sont les défrichements culturels qui ont permis à l'arbre d'émerger du fouillis végétal confus de la brousse soudanienne, de s'épanouir et de s'étoffer, de constituer les parcs de la savane arborée, de même que c'est à la faveur de la pénétration des champs en forêt que s'établissent et fructifient les palmeraies qualifiées, de manière aussi curieusement persistante qu'erronée, de « naturelles ». D'où un modèle d'agriculture sous pluie qui bat en brèche le partage habituel des finages en domaines spécialisés affectés aux cultures, aux pâturages et à la forêt. D'où, également, de graves contradictions entre les systèmes de production africains les plus élaborés

et les leçons d'une agronomie moderne dont le message technique prend forme d'interventions sectorielles qui non seulement ignorent mais détruisent la solidarité — les paysans disent l'amitié — de l'arbre et du champ.

Pas plus qu'il n'est simple pourvoyeur de bois, l'arbre n'a pour fonction, en Afrique noire, d'être exclusivement l'auxiliaire des cultures. Il est aussi source de produits utiles, voire indispensables à tous les aspects de la vie matérielle, de l'activité artisanale à l'alimentation. Une familiarité du milieu tissée dès le plus jeune âge fait de la brousse et de la forêt une source permanente, renouvelée à chaque saison, de produits de cueillette fournisseurs de sucre, de matières grasses, d'éléments minéraux, de vitamines. Des choix anciens mais systématiques ont fait de collectes épisodiques des récoltes nécessaires, conduisant à la protoculture d'espèces dont l'intérêt a assuré protection, multiplication et diffusion. Ni la « descente » jusqu'aux lisières méridionales de la zone soudanienne d'arbres sahariens comme le *Balanites aegyptiaca* ou le jujubier, ni les frontières du domaine du Karité ou des enclaves où domine le rônier, par exemple, ne sont le produit d'accidents ou de particularités édaphiques. Et l'on n'évoque que pour mémoire ici, puisqu'ils sont aussi connus qu'essentiels dans tout le domaine « guinéen », le rôle alimentaire et les fonctions multiples assignés à l'Elaeis et par conséquent la localisation de ses peuplements.

Les sécheresses récentes ont mis en lumière la fonction de pâturage aérien remplie, en zones sahélienne et soudanienne, par le manteau arboré et arbustif, par les légumineuses d'abord mais également par toutes les espèces à feuilles persistantes. Cependant, en toutes conditions, feuillages et fruits jouent un rôle irremplaçable de fourrage vert dans toute l'Afrique à longue saison sèche : c'est avant tout l'arbre qui autorise la spécialisation pastorale du domaine sahélo-soudanien et permet de pallier le caractère aléatoire, instable et saisonnier du tapis herbacé. Expérience séculaire au demeurant confirmée par de récentes recherches attestant l'excellente valeur fourragère des peuplements arborés et la relative stabilité de leur production face aux aléas climatiques. Il est bien vrai que plus la sécheresse est sévère et plus les parcours pastoraux sont systématiquement jalonnés d'arbres mutilés ou étêtés par les bergers. Mais la dégradation accélérée du couvert arboré sous l'effet conjugué de l'explosion démographique, de la surcharge pastorale et d'épisodes de sécheresse qui sont eux-mêmes générateurs de concentrations ponctuelles redoutables pour la végétation, conduit à souligner le caractère prédateur de l'élevage et à le regarder comme l'un des premiers responsables d'une incontestable désertification. Cette situation de crise ne doit pas faire oublier le rôle du bétail sahélo-soudanien dans la dissémination des arbres fourragers les plus appréciés, Acacias et *Balanites* en particulier, et même la protection qu'il leur apporte dès lors que l'exploitation des différents faciès de l'écosystème est rationnellement conduite. D'autre part, l'utilisation du pâturage arboré comme fourrage de saison sèche est portée à sa forme la plus systématique lorsqu'elle est l'instrument d'un élevage sédentaire lui-même associé à une agriculture dont il assure la pérennité par sa présence permanente sur le terroir. Parmi les paysages arborés répondant à cette fonction, le type le plus significatif est évidemment constitué par les parcs d'*Acacia albida* puisqu'il s'agit alors de peuplements homogènes, volontairement substitués à la végétation naturelle, et dont l'animal est l'indispensable agent de diffusion. La connivence entre l'arbre et le bétail est alors telle que l'on peut enregistrer, dans le cas des parcs les plus achetés, une croissance parallèle de la densité de l'arbre, du cheptel et de la population, à la faveur de laquelle l'agriculture sous pluie des tropiques africains à longue saison sèche atteint ses formes les plus intensives.

Dans les savanes humides du domaine soudano-guinéen elles-mêmes, les espèces drageonnantes, à l'image du *Daniella oliveri*, procurent au bétail un complément alimentaire particulièrement riche en éléments nutritifs lorsque le tapis herbacé pourtant très dense est appauvri par la saison sèche. Et l'on verra dans ce cahier selon quel processus « l'arbre suit le bœuf », le surpâturage des savanes les plus humides apparaissant comme un puissant agent de leur reconquête par l'arbre.

La fonction de l'arbre dans le triple domaine agronomique, alimentaire et pastoral est associée aux éléments les plus permanents des civilisations rurales d'Afrique noire : elle évolue à leur rythme. D'autres fonctions ont ou ont eu un caractère plus conjoncturel, en premier lieu la fonction de défense directement liée aux périodes et aux situations d'insécurité. A condition d'avoir gardé une densité suffisante, c'est-à-dire d'avoir été délibérément respectées (voire enrichies), la brousse et la forêt ont toujours été regardées comme un refuge. Naguère chaque plage ethnique s'abritait derrière un no man's land forestier et les terroirs villageois étaient ceinturés de plaques de brousse inculte ou de cloisons forestières interdites à la hache des défricheurs, où la population s'enfuyait en cas d'alerte. Il arrivait même que la dispersion de l'habitat n'ait d'autre but que de le fondre dans l'environnement forestier et de faciliter ainsi la fuite des habitants. Mais la densité de la population ou la gravité de l'insécurité pouvaient rendre inopérant ce système de refuge. Des aménagements fondés sur la sélection et la plantation d'une végétation défensive protégeaient alors les accès des villages, abritaient les combattants, canalisait les assaillants, brisaient l'élan de la cavalerie. La dégradation de ces systèmes défensifs, voire leur destruction impérative, depuis l'époque coloniale, et la conversion de beaucoup d'entre eux en haies bocagères destinées à guider les déplacements des troupeaux rendent difficiles leur

recension et leur reconstitution: c'est à un véritable travail d'archéologie, doublant l'analyse du fonctionnement actuel des systèmes agraires, que l'on doit la contribution sans conteste la plus inédite de ce cahier. On y verra en particulier comment les situations d'assiégées de beaucoup de paysanneries s'appuyaient sur des réseaux ordonnés de barrières végétales défensives constituées d'espèces dont les vertus complémentaires faisaient d'impénétrables chevaux de frise. Désormais inutiles, nombre d'arbres et d'arbustes, notamment les mieux armés des épineux, doivent à leur fonction défensive leur présence au sein d'une végétation anthropique dont ils étaient jadis des éléments si familiers qu'ils étaient les seuls à être ensemencés, bouturés ou plantés en réponse à une stratégie préconçue.

* *

A l'évidence, la présence d'un manteau végétal défensif ne répondait pas seulement à une fonction. Elle était aussi un signe, celui d'une situation politique, elle-même fille d'un mode d'organisation. Aux zones d'accès difficile, aux espaces cloisonnés, aux terroirs ceinturés de dispositifs protecteurs propices à l'embuscade, correspondaient toujours des sociétés lignagères hostiles aux structures hiérarchisées, des paysanneries égalitaires repliées sur elles-mêmes, au sein desquelles la seule discipline éventuellement acceptée au service de la sécurité était la participation aux classes d'âge. Au contraire, les sociétés dotées d'institutions administratives et militaires autorisant le contrôle de l'espace, a fortiori les états pluri-ethniques, ne toléraient sur leur territoire aucun système de protection, aucune enclave fortifiée, sinon ceux dont le pouvoir lui-même jugeait bon de se doter.

Cependant, cette opposition entre espaces ouverts et villages découverts, d'une part, espaces cloisonnés et habitat dissimulé à l'abri de la végétation, d'autre part, ne reflète que la facette politique d'une distinction fondamentale mais très sommaire entre sociétés africaines. En réalité, ce sont tous les éléments d'une civilisation dont l'arbre est le signe, au point que l'on pourrait faire de lui l'enseigne ethnique par excellence. Et tirer d'abord de la présence ou de l'absence des espèces les plus significatives, de leur densité et de leur utilisation, de leur progression ou de leur recul, toutes les composantes du système de production et les tendances de son évolution, voire même déterminer les seuils entre lesquels se tient la charge démographique qu'il autorise et contribue à entretenir.

Au-delà de son rôle d'indicateur technique et de repère économique, l'enseigne ethnique représentée par l'arbre illustre et signe une organisation sociale. Sans doute les bosquets qui peuplent le plateau Koukouya sont-ils le sous-produit de l'habitat mais, on le verra à la lecture de ce cahier, ils sont surtout la carte d'identité de chaque lignage, déterminant son appartenance à une terre et à une chefferie, et finalement son intégration à une structure hiérarchique de la société incarnée par la hiérarchie des forêts. Qui donc déchiffre les liens semblablement tissés — et l'histoire sociale qu'ils recouvrent — entre les « bois sacrés » du pays sénoufo ou de tant d'autres territoires historiques? Forêts et bois où l'ethnie s'enracine parce qu'ils sont aussi le domaine des ancêtres-fondateurs dont ils abritent les tombes, et par conséquent le panthéon des demi-dieux dont les arbres sacrés sont la demeure, tels les baobabs du Sine où siègent les grands panghols sérèr...

Par ailleurs, les formes d'emboîtement des différents parcs qui ceinturent les villages soudaniens (si différents soient-ils que les villages bwa et bambara par exemple) ne reproduisent-elles pas les tendances dominantes des organisations sociales, alors que les boisements unispécifiques en plages continues sont partout le signe de paysanneries lignagères dont la segmentation progressive a assuré la diffusion en tache d'huile de leur enseigne ethnique?

Enseigne si profondément assimilable à une culture qu'elle peut en devenir l'indispensable support, c'est-à-dire le gage de survie de la conscience ethnique: exemple plus probant peut-il être apporté que celui, analysé ici, des immigrants mancagne en Casamance, qui trouvent dans la transplantation d'un « arbre-autel » issu de leur pays d'origine, la Guinée-Bissau, le contre-poids à la désagrégation sociale, culturelle et religieuse dont la migration les menace, c'est-à-dire l'antidote à la dissolution de leur identité ethnique? Inversement, l'alliance du Balant et du palmier, ou celle du Sérèr et du Kad, ne disparaissent-elles pas avec l'islamisation et avec l'adhésion consécutive du premier à la langue et à la culture manding, du second à la langue et à la culture wolof?

C'est dire que la lecture de l'arbre comme signe ne répond pas seulement à une vision historique — encore que nous évoquions trop vile son rôle de témoin que tant de peuplements démontrent. Aujourd'hui comme naguère, la dégradation ou la destruction de l'environnement arboré familier aux différentes sociétés ne marquent pas seulement de profondes mutations agraires: elles sont le signe de bouleversements — techniques, sociaux, culturels, religieux — synonymes d'authentiques ethnocides.

Plus immédiatement perceptible encore apparaît le rôle de l'arbre comme signe foncier. Tout défrichement laisse sa trace dans la nature de la végétation secondaire, de même que toute sélection arborée atteste une occupation antérieure: le paysage végétal est l'empreinte visible des droits fonciers, par nature inaliénables, détenus par les premiers défricheurs et par leurs descendants. Si, en droit traditionnel, la terre porte seulement des droits d'explo-

tation, le concept de propriété s'applique intégralement à l'arbre. Mais surtout, l'exploitation de l'arbre signifie le droit à l'exploitation du sol : elle en est le signe et, si nécessaire, la preuve juridique. De même c'est l'appropriation de l'arbre qui précède et entraîne celle de la terre, comme en témoignent aujourd'hui les stratégies foncières déployées par les pionniers dans toute l'Afrique forestière où la propriété privée du sol est le sous-produit (ou la conséquence) de l'acte individuel du planteur. Au demeurant, l'interdiction de planter des arbres, longtemps appliquée par beaucoup de populations, n'avait-elle pas pour objectif primordial le maintien du caractère collectif du capital foncier ? Sans doute la preuve la plus vivante du rôle actuel de l'arbre comme signe foncier est-elle celle-ci : la mise en gage de la terre, qui constitue la forme d'accès au crédit la plus universellement pratiquée par les paysans africains, s'accompagne toujours de l'interdiction absolue faite au gagiste de planter des arbres.

Rôle foncier identique en ville où l'arbre peut donner lieu, on le verra, à une lecture parallèle à celle que nous venons d'esquisser. Si, dans l'espace rural, chaque entité ethnique peut être représentée par son arbre-enseigne, le signe de l'étrangeté de la ville en Afrique noire et de son hétérogénéité humaine ne peut-il être reconnu dans l'étonnant cosmopolitisme de l'arbre urbain ? Signe si distinctif que l'on pourrait, à travers lui, identifier les politiques contemporaines ou retrouver les différentes administrations coloniales et leurs styles successifs, de même que l'on peut distinguer, grâce à la nature et à la densité des peuplements arborés, les étapes de l'urbanisation, voire déceler la composition sociale des quartiers.

Ce survol, qui n'évoque ni une liste exhaustive des fonctions de l'arbre, ni un inventaire des signes qu'il propose à l'interprétation des différentes disciplines, a d'abord pour fin d'attirer l'attention sur une piste de recherche dont l'intérêt est décuplé au sud du Sahara par l'absence d'archives écrites anciennes. Mais sans doute l'ensemble de ce cahier peut-il également aider à définir le contenu de la notion d'environnement appliquée aux sociétés africaines et à en rappeler la riche signification. Dans cette perspective, on peut souhaiter qu'en mettant en lumière l'utilité fonctionnelle et la dimension culturelle de l'arbre, il participe à la remise en cause de politiques de reboisement trop souvent fondées sur des essences étrangères en premier lieu les pernicieuses *Eucalyptus* et orientées vers des objectifs exclusivement « forestiers » : puisse-t-il alors contribuer simultanément à la réhabilitation d'une flore autochtone dont l'adaptation aux conditions naturelles, la diversité et les vertus constituent un capital inestimable mais encore trop méconnu.